Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

LETTRE N°16

LETTRE D'INFORMATION

URI CENTRE-VAL DE LOIRE CFDT



A l'ordre du jour session plénière du 15 décembre 2025
Avis du CESER/ Avis de la CFDT

- Avis sur le Budget Primitif 2026
- Avis sur la carte des Formations Professionnelles initiales pour la rentrée 2026
- Avis sur la stratégie régionale pour une alimentation accessible à toutes et à tous

Avis sur le Budget Primitif 2026

AVIS CESER

Rapporteurs : Jean-Yves BRUN

Contexte général

Le CESER salue le volontarisme de l'exécutif régional qui présente un budget de 1,913 Md€ (+14,6% par rapport à 2025) dans un contexte d'instabilité nationale marqué par l'absence, pour la seconde année consécutive, d'un budget de l'État voté. Cette augmentation apparente s'explique principalement par l'internalisation des dépenses et recettes d'exploitation ferroviaire, auparavant pilotées par la SNCF.

Recettes : une autonomie menacée

Le CESER alerte sur une augmentation « en trompe-l'œil » des recettes. Les conséquences de la future loi de finances 2026 sont préoccupantes : écrêtement de la dynamique de TVA (8 M€), transformation de TVA en DGF figée, baisse de dotations (19,6 M€) et ponction DILICO 2 (20 M€). Le versement mobilité (25 M€) compense partiellement ces pertes, mais les recettes, bien que stables, deviennent nettement moins autonomes.

Épargne et dette : vigilance nécessaire

L'épargne brute s'améliore légèrement à 153,8 M€ (contre 136,8 M€ en 2025), avec une baisse de l'annuité de la dette (-21 M€). Le taux d'épargne brute reste toutefois le plus faible depuis plusieurs années (10,89%), nécessitant une vigilance accrue. La capacité de désendettement demeure maîtrisée à 8,25 années.

Points saillants par secteur

Économie-Emploi : Stabilité appréciée avec hausse du soutien à l'ESS (+33,1% pour les têtes de réseaux). Besoin d'accompagnement renforcé pour les transmissions d'entreprises.

Agriculture-Forêt : Baisse significative (-27,8% en investissement). Le CESER s'inquiète de la réduction des enveloppes installation-transmission face au défi du vieillissement des exploitants (40% ont plus de 55 ans).

Recherche : Budget stable mais le CESER questionne la capacité future à lancer des projets d'envergure dans un contexte budgétaire contraint.

Éducation-Formation : Le CESER salue le plan de solarisation (20 M€) et la tarification sociale de la restauration. L'apprentissage suscite de fortes inquiétudes avec une enveloppe qui pourrait passer de 16 M€ à 8 M€ selon la loi de finances.

Mobilités : La reprise en gestion directe des recettes TER permet une économie de 8 M€. Le CESER suggère la création d'un budget annexe. Développement de l'autopartage salué, mais interrogations sur le coût du dispositif MOBILLICO (5 M€ pour 4 000 bénéficiaires).

Transition écologique : Le CESER regrette le faible soutien aux énergies renouvelables et rappelle que la Région n'est pas sur la trajectoire des objectifs SRADDET de réduction des émissions.

Culture-Sport : Volontarisme régional apprécié. Inquiétudes sur Bourges 2028 face au désengagement financier de l'État.

EN CONCLUSION :

Le CESER dénonce le rétrécissement des marges financières et de l'autonomie régionale. Il appelle à une clarification urgente de la trajectoire budgétaire nationale pour restaurer la lisibilité des finances locales et le respect du principe de libre administration des collectivités territoriales. Face aux enjeux démographiques, la mutualisation entre collectivités apparaît comme une piste essentielle dans ce contexte budgétaire contraint.

AVIS CFDT

Avis sur le Budget Primitif 2026

Intervention de Jean-Louis RENIER

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président du CESER, Monsieur le premier vice-président, mes chers collègues,

La CFDT souligne la qualité de l'avis sur le BP2026 qui dans un contexte très contraint reconnait la volonté et la détermination de l'exécutif régional pour maintenir des financements en faveur des jeunes, des associations et de la cohésion territoriale.

L'accès aux soins

Bien que la santé ne soit pas du domaine de compétence de la région, sa stratégie volontariste d'un maillage territorial plus dense et d'une approche polyvalente (soins + prévention + e-santé) devraient permettre d'améliorer l'accès et la diversité des soins.

Le GIP PRO santé : Si le modèle économique essaye de tendre vers un équilibre financier soutenable (hausse du nombre de consultations, revalorisation des tarifs, ouverture de nouveaux centres), des risques structurels continuent d'exister, en particulier la dépendance aux subventions et la capacité à recruter et maintenir des médecins.

Le partenariat avec médecins solidaires : Ce partenariat offre un bon complément et permet de rétablir un accès aux soins dans des zones critiques, mais ne doit pas être l'unique réponse. Le modèle reste fragile, sans garantie d'ancrage durable ni d'accès continu à des soins réguliers.

Transports-mobilités

Le volet mobilité se caractérise par la poursuite du soutien aux transports collectifs et nouvelles mobilités. La mise en œuvre du plan mobilité 2023/2027 du CPER se prolonge avec une 2 phase de travaux sur Tours-Chinon, Tours-Loches et Le Blanc-Argent. La région soutient les projets SERM des étoiles ferroviaires de la Touraine et de l'Orléanais.

La CFDT se réjouit de cette politique volontariste. Ce budget marque également d'importantes évolutions d'organisation du système ferroviaire :

- La région achètera désormais un service de référence à SNCF et percevra directement les recettes du trafic. Qui porte le risque de dérive des coûts ?
- L'adhésion à la SPL permet de sortir de la dépendance technique vis-à-vis de SNCF en créant un service régional d'investissement, ingénierie et expertise technique.
- Le financement d'un centre de relations usagers (CRU) avec un numéro unique pour les transports Rémi est prévu. La CFDT sera attentive à la formation des personnels.

Pour ces 3 modifications, une estimation selon le principe « GAME » (Globalement Au Moins Équivalent) a-t-elle été menée ? Ces évolutions ne facilitent-elles pas une future ouverture à la concurrence ?

Formation professionnelle-apprentissage
Les budgets ont été élaborés dans un contexte non stabilisé, impactant la formation des demandeurs d'emploi et les enveloppes de l'apprentissage. Il serait intéressant de reconsidérer ces prévisions à travers le Crefop au vu de la réalité de la contribution de l'État au Pacte.

La CFDT déplore les mesures de l'État qui ont pour conséquence une baisse drastique du nombre d'apprentis. Il est capital de veiller à verser les aides là où il y a des besoins en faveur de la formation des jeunes.

Bourges 2028

La région reste un partenaire financier central du projet. La réduction de la contribution de l'État ne doit pas augmenter la pression sur les co-financeurs restants. La CFDT restera attentive à la bonne gestion des fonds publics et veillera à ce que les conditions de travail et de rémunération ne se dégradent pas.

La CFDT votera l'avis.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

Avis sur la carte des Formations Professionnelles initiales pour la rentrée 2026

AVIS CESER

Rapporteure : Maria PEREZ

Contexte général

Le CESER Centre-Val de Loire salue la démarche partenariale engagée entre le Conseil régional, le Rectorat et les acteurs socio-économiques pour élaborer la carte des formations 2026. Cette concertation constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins des jeunes, des entreprises et des territoires, dans un contexte de baisse démographique et de maîtrise des dépenses publiques.

Les évolutions proposées pour 2026 (9 ouvertures, 2 augmentations de capacité, 18 colorations, 7 labellisations) témoignent d'une volonté d'adapter l'offre aux réalités locales. On compte 23 754 élèves dans l'enseignement professionnel et 55 183 en enseignement général et technologique, **soit 30,1% des effectifs totaux** contre 28,9% au niveau national. Ce taux supérieur interroge sur les modalités d'orientation : le Centre-Val de Loire est marqué par une **sur-orientation des jeunes en difficulté vers l'enseignement professionnel.**

Une stratégie pertinente à consolider

Le CESER approuve la méthodologie renouvelée fondée sur la pluriannualité, la concertation et la maîtrise des coûts. Il souligne la nécessité d'une **vision prospective renforcée** via la démarche compétences émergentes : les travaux du GIP Alfa et les livrables du Rectorat doivent être pleinement exploités.

Le CESER regrette que les concertations territoriales via les **CLPE** n'aient pas permis d'alimenter les travaux des lycées, en raison d'un calendrier inadéquat et d'une faible mobilisation des entreprises. Il s'interroge sur la possibilité de mener des concertations au niveau régional pour mobiliser davantage.

Le CESER déplore une **articulation encore insuffisante entre voie scolaire et apprentissage**, malgré le maintien d'une carte cible apprentissage. La réforme de 2018 a fragilisé l'équilibre entre ces deux voies. Il appelle à une meilleure coordination pour éviter les fermetures de sections ou les concurrences entre filières.

Réponse adaptée aux besoins territoriaux

Le CESER salue le renforcement des filières industrielles et agricoles. Sur l'agriculture, un seul des deux projets porte véritablement sur les métiers agricoles. Le CESER regrette l**a faiblesse des moyens humains** mis à disposition de l'enseignement agricole, freinant les initiatives alors que le secteur doit s'adapter aux transitions (démographique, climatique, numérique).

Pour l'industrie, le CESER se félicite de l'ouverture en Eure-et-Loir de 45 places, notamment le Bac pro «pilote de lignes» avec la coloration «cosmétopharma» dans le cadre de l'AMI-CMA, offrant une opportunité pour les jeunes de la Cosmetic Valley.

Le CESER souligne l'intérêt des **labellisations et colorations** qui favorisent la visibilité, l'attractivité et l'insertion professionnelle. L'attention portée à la lutte contre le décrochage via les parcours modulaires inspirés des microlycées va dans le bon sens.

L'enjeu numérique semble sous-estimé, malgré quelques ouvertures. Le CESER partage l'ambition d'en faire une priorité. Il relève également une **disparité territoriale** : l'Indre-et-Loire développe davantage de labellisations/colorations, tandis que le Loir-et-Cher n'enregistre aucune ouverture.

Conditions de mise en œuvre à sécuriser

Le CESER insiste sur la nécessité de **fiabiliser l'évaluation des coûts d'ouverture**. Les remontées des établissements sont trop imprécises, générant des surcoûts. L'optimisation et la mutualisation des plateaux techniques doivent devenir systématiques. Il appuie la pérennisation des concertations territoriales et attire l'attention sur la **faible implication des entreprises**, qui doivent s'engager davantage dans la promotion des métiers et l'accueil des jeunes.

EN CONCLUSION :

Le CESER émet un avis favorable tout en formulant des recommandations : clarifier la gouvernance de l'apprentissage, renforcer la complémentarité avec la voie scolaire, garantir l'équité territoriale, impliquer davantage les entreprises, prioriser le numérique et les métiers de la transition écologique. Face au creux démographique à venir, une réflexion prospective des besoins et de l'adaptation des moyens devra être menée. Il s'agit de repenser l'offre pour la rendre plus agile au bénéfice de la réussite du plus grand nombre, en mobilisant les innovations pédagogiques et les solutions expérimentales.

Avis sur la carte des Formations Professionnelles initiales pour la rentrée 2026

AVIS CFDT

Avis sur la carte des Formations Professionnelles initiales pour la rentrée 2026

Intervention de Madame Michèle PERRIN

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, chers collègues,

L'avis du Ceser qui nous est présenté porte sur un rapport du Président du Conseil Régional de la région Centre qui concerne la carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire pour la rentrée prochaine. C'est un avis de qualité.

Points salués par la CFDT

Comme l'avis, la CFDT salue l'aide aux décisions apportée par les travaux prospectifs du GIP Alfa, la méthodologie renouvelée de construction de la carte avec une logique pluriannuelle, et la démarche partenariale entre la Région et les services de l'éducation nationale en région. La CFDT approuve la forte volonté d'implication des acteurs socioéconomiques même si leur participation via les CLPE a été modeste et que leur implication pourrait être renforcée.

Pour la CFDT, d'autres consultations gagneraient à être menées au niveau régional avec les branches professionnelles et les CRPEFP (commission paritaire régionale de l'emploi et de la formation professionnelle) quand elles existent.

L'orientation : un enjeu capital

Concernant l'orientation, la CFDT revendique une orientation de qualité, choisie et non prescriptive. C'est un stade capital pour les jeunes et pourtant, comme l'expriment les jeunes dans l'enquête menée par le Ceser, elle est trop souvent basée sur les notes et les aspirations des jeunes sont insuffisamment prises en compte. La décision d'orientation nécessite également des informations fiables à la disposition des jeunes et des familles sur les métiers et leurs débouchés. Les informations relatives aux possibilités régionales d'insertion professionnelle sont plébiscitées par les jeunes.

Parcours de formation des lycéens professionnels

Pour favoriser les parcours de formation des lycéens professionnels, il serait pertinent de mener une réflexion partenariale pour veiller individuellement à l'acquisition des savoirs fondamentaux en permettant de renforcer si besoin leurs acquis (contribuant ainsi à la diminution du taux régional d'illettrisme et facilitant la formation tout au long de la vie), et pour mettre en place dans les lycées des modules pour préparer les lycéens professionnels volontaires à s'engager dans un parcours d'enseignement supérieur.

Articulation voie scolaire et apprentissage

L'articulation entre la voie scolaire et l'apprentissage mentionnée dans l'avis, est pour la CFDT complexe notamment pour combiner les temps de formation et pour articuler le statut de lycéen et de travailleur des apprentis. Toutefois, cette articulation pourrait utilement être renforcée notamment par la mutualisation des plateaux techniques avec des conditions contractuelles claires.

Filières agricoles et forestières

Pour la CFDT, le renforcement des filières agricoles et forestières est insuffisant si l'on s'en réfère aux évolutions importantes des métiers pour ce secteur qui doit relever bon nombre de défis.

Modalités pédagogiques

Comme le souligne aussi l'avis, la CFDT approuve l'évolution des dispositifs qui touchent les modalités pédagogiques à travers les labellisations et les colorations des formations.

La CFDT votera l'avis.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

Avis sur la stratégie régionale pour une alimentation accessible à toutes et à tous

AVIS CESER

Rapporteur : Monique FANTIN

Contexte :

Contexte général
À l'issue d'une petite année de concertation, l'exécutif régional présente sa stratégie pour accéder à une alimentation de qualité accessible à tous et toutes. La démarche avait été initiée lors de la séance plénière commune du 30 avril 2025 sur le site du BRGM avec une communication conjointe « Vers une alimentation de qualité accessible à toutes et tous et issue de produits locaux ».

La question de l'alimentation est une priorité pour le CESER. Elle touche toutes les populations par ses problématiques d'accessibilité et ses impacts sanitaires, environnementaux, sociaux, économiques et touristiques. Les difficultés d'accès à une alimentation de qualité à base de produits non transformés représentent un enjeu majeur, car la précarité alimentaire et la nourriture ultra transformée ont des répercussions importantes sur la santé.

Une méthode pertinente adoptée
La stratégie alimentaire est liée à la stratégie de production agricole. Le Conseil régional a fait le choix de poser sa stratégie agricole en amont (votée en décembre 2023), puis de développer la stratégie alimentaire en cohérence, sur la base des enjeux liés à la qualité, à la proximité, à la justice sociale et à la limitation des impacts environnementaux.

Les assises de l'alimentation du 30 avril 2025 se sont déclinées autour de 4 axes : renforcer le continuum production-transformation-distribution ; l'alimentation comme enjeu d'accessibilité et de santé ; l'alimentation comme vecteur d'attractivité touristique et culturelle ; l'orientation et la formation pour la filière alimentaire. La réflexion a été conduite avec l'ensemble des acteurs clés du territoire et les conclusions présentées le 7 octobre 2025.

Un cap commun, des ambitions partagées
Le CESER se félicite de partager l'essentiel de ses priorités avec les ambitions régionales : développement des circuits courts et de proximité, relocalisation et soutien à la transformation locale, éducation alimentaire, dimension sanitaire, projets alimentaires de territoires, lutte contre le gaspillage, soutien à la filière bio et aux pratiques agricoles vertueuses, attention à la formation et aux métiers en tension dans la restauration.

Interrogations et points de vigilance
Label régional « C du centre » : Il demeure relativement confidentiel pour le grand public. L'absence de critères qualitatifs en plus de ceux liés à la localisation ne joue pas en sa faveur. Il est important de faire évoluer ce label en ajoutant « produit du Centre-Val de Loire » pour répondre aux ambitions régionales.

Cadre réglementaire contraignant : Le volontarisme régional se heurte aux dispositifs d'appel d'offre et aux normes sanitaires qui nuisent au recours aux circuits de proximité. Le contexte budgétaire contraint peut conduire à prioriser le moins-disant. L'objectif de 100% local et 50% bio semble impossible à réaliser avec le cadre réglementaire actuel.

Éducation au goût : Elle mériterait d'être davantage présente. Elle doit être effective tout au long de la vie et aller vers tous les publics. C'est un vecteur important en termes de relations sociales et d'économies pour les ménages. La paupérisation des jeunes, du monde du travail et des retraités conduit les populations vers des produits ultra transformés, néfastes et finalement moins économiques.

Structures de transformation : Il est important d'analyser finement le maillage avant d'implanter légumeries et abattoirs. La question des abattoirs fait l'objet d'une inquiétude spécifique : vigilance nécessaire sur la santé et le bien-être des salariés et des animaux.

Suivi et observation : Une observation fine de l'évolution et une analyse des besoins devront être conjointes entre stratégie agricole et stratégie alimentation, au sein d'une même instance à définir.

EN CONCLUSION :

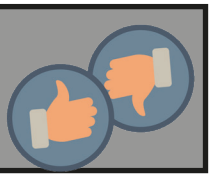
Le CESER accueille favorablement cette feuille de route mais demande priorisation et temporalisation des 25 chantiers. Il regrette l'absence d'indicateurs de suivi et d'évaluation dès le départ. La méthode évaluative nécessite de prévoir en amont le cadre. Le CESER restera attentif et souhaite recevoir les résultats de l'évaluation. L'orientation demeurant une compétence partagée, il rappelle la nécessité d'une bonne coordination entre Éducation nationale et Région, y compris pour les adultes, afin d'assurer un parcours d'orientation tout au long de la vie.

Avis sur la stratégie régionale pour une alimentation accessible à toutes et à tous

AVIS CFDT

Intervention de Madame Cécilia VENTURO

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente, Madame la Directrice, Madame la Rapporteure, chers collègues,

La CFDT partage la stratégie régionale ainsi que l'avis du CESER.

L'alimentation, un droit fondamental

En effet, l'alimentation est un bien essentiel et garantir l'accès universel à des produits locaux de qualité relève d'un droit fondamental. Une démocratie alimentaire ancrée dans les territoires peut favoriser une transition juste, conciliant économie locale, préservation de l'environnement, cohésion sociale et santé publique.

À ce titre, les interventions de régulation, de soutien et de protection de l'alimentation sont légitimes et doivent s'inscrire dans une approche cohérente des enjeux sociétaux, sanitaires et environnementaux, afin de construire une souveraineté alimentaire durable.

La CFDT refuse que l'alimentation soit réduite à une simple variable de concurrence ou de prix ! Fidèle aux valeurs du Pacte du pouvoir de vivre, porté par 60 organisations de la société civile, la CFDT réaffirme la dimension humaine et sociale de l'alimentation. Celle-ci suppose une rémunération juste des producteurs, un renforcement du lien de confiance avec les consommateurs et un développement respectueux de l'environnement.

Transition agroécologique et lutte contre les précarités

La transition agroécologique doit être accélérée, en intégrant pleinement les enjeux d'emploi et en portant une attention particulière aux situations précaires comme celles des salariés saisonniers.

La lutte contre le gaspillage alimentaire doit aller de pair avec celle contre la précarité alimentaire. À ce titre, les projets dits de « sécurité sociale alimentaire » doivent être soutenus et accompagnés dans la durée. Elle nécessite l'implication conjointe des habitants bénéficiaires et des producteurs dans des actions territorialisées, afin de renforcer la résilience, la solidarité et l'humanité de nos territoires. Cette dynamique peut s'incarner concrètement dans les lycées, à travers la tarification sociale et le développement du bio et du local dans la restauration collective, mais également autour des projets alimentaires de territoire.

Juste partage de la valeur

La CFDT insiste sur l'importance d'un juste partage de la valeur, condition indispensable à la stabilité du système alimentaire. Nous attendons des interventions fortes à tous les niveaux – local, national, européen et international – pour rééquilibrer les rapports de force.

Or, la réalité actuelle, marquée par des importations massives de produits alimentaires, montre que ces exigences ne sont pas encore suffisamment prises en compte. Le lancement récent des « conférences de la souveraineté alimentaire » du gouvernement ne peut que nous rendre méfiants sur les objectifs poursuivis.

Engagement fort et souveraineté alimentaire

Comment garantir une réelle accessibilité alimentaire, renforcer les régulations et promouvoir un modèle économique solidaire ? Cela suppose un engagement fort des pouvoirs publics et de l'industrie agroalimentaire, à travers des plans de filière ambitieux soutenant l'agroécologie, l'agriculture biologique et les financements indispensables aux territoires ruraux.

La Région Centre-Val de Loire doit afficher une ambition forte, faisant de l'alimentation un pilier de son action territoriale, avec une gouvernance garantissant cohérence, transversalité et lisibilité. L'alimentation touche à la santé, à l'économie, à la cohésion sociale, à l'environnement et à notre capacité collective à faire face aux crises.

Les différentes crises ont mis en lumière la nécessité de renforcer notre autonomie alimentaire. Dans une région agricole comme la nôtre, nous ne pouvons plus dépendre de filières longues et fragiles. Il est indispensable de consolider les filières locales, de développer les légumeries, les ateliers de transformation et les abattoirs de proximité, et de structurer des chaînes d'approvisionnement durables. La souveraineté alimentaire constitue une stratégie essentielle pour sécuriser l'avenir de nos territoires et garantir à toutes et tous une alimentation de qualité.

La CFDT soutient la stratégie régionale et votera favorablement l'avis du CESER.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

ORGANIGRAMME CFDT
CESER CENTRE VAL DE LOIRE



AVELINE Teddy

Titre : Conseiller
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétenc Education
Département d'origine : Loir-et-Cher (41)

CARLAT Jean-Paul

Titre : Conseiller
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





FLACHER Martine

Titre : Conseillère
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

LECONTE Sabine

Titre : Secrétaire de la 2ème commission
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





LORY Gilles

Titre : Vice-Président délégué Santé, Solidarités, Territoires
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

PERRIN Michèle

Titre : Présidente de la 4ème commission
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





RENIER Jean-Louis

Titre : Rapporteur général aux Stratégies
Commission :
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)

REY Julien

Titre : Conseiller
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)





VENTURO Cécilia

Titre : Conseillière
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)